



Confection de repas pour des adhérents

Par **papo**, le **03/05/2013** à **16:19**

Bonjour,

Notre association envisage de préparer un repas qui sera distribué contre une faible participation aux adhérents au cours d'une soirée récréative.

Avons-nous le droit?

Quelles sont les règles à respecter? (cuisine, cuisiniers, denrées, etc...)

Merci.

Papo